



## PROJET EDUCATIF DE L'ECOLE SAINTE-GENEVIEVE

L'école Sainte-Geneviève est une école catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat. C'est une école sous tutelle congréganiste, faisant partie du groupe scolaire des Servites de Marie.

Porteurs des valeurs Servites, nous avons à cœur de vivre chaque jour l'accueil de tous, le sens du service sous le regard de Marie et l'ouverture au monde.

Notre école a la volonté de former des hommes et des femmes allant vers l'autonomie, respectueux d'eux – mêmes, des autres et de la différence.

- L'équipe éducative amène l'enfant à être **responsable** : aller vers l'autonomie, apprendre à devenir élève, se sentir concerné et prendre sa place dans la société qu'est l'école.
- Nous fixons des **repères** qui permettent à l'enfant de respecter les règles, utiliser les codes de communication et en accepter les contraintes.
- Nous souhaitons participer à son **éducation au beau**. C'est, pour l'enfant, apprendre à faire attention à lui, se soucier de l'autre et protéger l'environnement.
- L'équipe éducative aide l'enfant à voir le « Beau », le « Bien », le « Bon » en chacun et lui apprend à respecter le cadre de vie de l'école.

Nous vivons, au quotidien, un chemin de foi fidèle à l'esprit des Servites de Marie. Notre pastorale vise à former une communauté qui cherche à vivre l'Évangile dans un climat de charité, d'écoute, de partage et de pardon.

- La prière est un chemin qui permet de rencontrer le Seigneur en Vérité.
- L'annonce de la Parole de Dieu rythme l'année et éclaire notre vie lors des messes, célébrations, temps forts...
- Les propositions d'un parcours catéchétique, d'un éveil à la foi ou d'un enseignement à la culture chrétienne, dans le respect de chacun, amènent tous les membres de la communauté éducative à vivre ensemble et en fraternité le sens du respect, du partage et de la solidarité.

**Pour mener à bien ce projet, chaque acteur de la communauté éducative a un rôle défini.**

### **Le chef d'établissement :**

En lien avec le statut de l'enseignement catholique, avec le contrat d'association signé avec l'Etat et avec la lettre de mission reçue de la Tutelle, le chef d'établissement veille à la cohérence de l'ensemble des pratiques pédagogiques, éducatives et pastorales mises en place dans l'établissement, en permettant la réalisation de différents projets.

Il veille au bon fonctionnement de l'établissement dans le respect de chaque personne : élèves, parents, enseignants, personnel éducatif, administratif et de service.

## **L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)**

L'école Sainte-Geneviève est rattachée au groupe scolaire de Villemomble. Elle est représentée à l'O.G.E.C. par un vice - président. L'O.G.E.C. est composée de personnes bénévoles, soucieuses du devenir de l'établissement, de sa pérennité et de son développement.

Elles sont en « veille » permanente quant à la santé économique et financière de l'établissement et assurent aux chefs d'établissements les moyens concrets de leurs missions.

### **Les enseignants**

Les enseignants sont le pivot du projet pédagogique et éducatif de l'établissement et s'engagent, aux côtés du chef d'établissement, pour assurer la plus grande réussite des élèves.

Les enseignants d'un établissement catholique d'enseignement sont des personnes engagées dans le projet qu'ils contribuent largement à développer et en sont donc responsables.

Dans le respect des consciences individuelles, ils participent au respect et à la promotion du projet d'établissement.

Les enseignants sont rigoureux dans leur approche pédagogique, justes dans leurs évaluations et dans les appréciations portées sur les livrets.

### **Les personnels éducatifs**

Complément des enseignants par leur proximité avec les élèves au fil du quotidien, les personnels éducatifs ont un rôle déterminant dans la mission éducative et éducatrice de l'établissement.

Associés pleinement à la vie scolaire et conscients de leurs responsabilités, les personnels éducatifs veillent au respect de ces règlements, assurent la sécurité des élèves pendant leur temps de présence au sein de l'école et sont attentifs à ce que leur attitude face aux élèves soit toujours celle de l'adulte éducateur.

### **Les personnels administratifs et de service**

Ces personnels sont indispensables au bon fonctionnement d'un établissement scolaire même si leur rôle peut apparaître moins visible.

Leur mission est de veiller au fonctionnement logistique et administratif de l'établissement. Par cette fonction, ils sont eux aussi dans un rôle éducatif auprès de l'élève puisque leur métier est directement celui du service rendu à l'autre. A l'écoute des familles, ils sont aussi un trait d'union entre ces derniers, le chef d'établissement et les enseignants.

### **Les parents**

Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents, au sein d'une communauté éducative, acceptent, de par leur libre choix de l'établissement, les projets pédagogique, éducatif et pastoral, suite à l'entretien de présentation lors de l'inscription. Ils s'engagent à respecter la convention de scolarisation.

Ils participent, soit par leurs qualités individuelles, soit par l'engagement dans l'Association des Parents d'élèves (A.P.E.L.) à ces projets.

Les parents d'élèves dans leur mandat de représentation par l'A.P.E.L., sont membres de droit des différentes instances de concertation de l'établissement : conseil d'administration de l'O.G.E.C., conseil d'établissement.

### **Les élèves**

Les élèves de l'établissement sont acteurs de leur école. Ils sont là pour acquérir des connaissances, développer des capacités et des attitudes, mais également s'épanouir dans leur personnalité par le droit et le devoir du respect de chacun.

Dans l'acceptation des dispositions du règlement intérieur et des règles de vie, dans la reconnaissance des justes conseils donnés par l'adulte dans le dialogue, les élèves participent pleinement à la vie de l'école.